

# ATTESTATION REACH

## DÉCLARATION RELATIVE À LA DIRECTIVE REACH Registration, Evaluation Authorization Chemicals

Contreplaqués PEUPLIER & OKOUMÉ		Contreplaqué PIN MARITIME	
THEBAULT JEAN SAS F - 79460 MAGNÉ		SIB THEBAULT SAS F - 79190 SAUZÉ-VAUSSAIS	THEBAULT PLY-LAND SAS F - 40210 SOLFERINO
TEBOPLY OKOUME INT TEBOPLY OKOUME EXT TEBOTWIN TEBOMARINE OKOUME EXT TEBOGARANT TEBOPROFIL TEBOFLAM OKOUME INT TEBOFLAM OKOUME EXT TEBOPAINT TEBOPRIME TEBOSTILE	TEBOPLUS TEBOPLUS PRIME	TEBOPIN CLEAR TEBOPIN STAR TEBOPIN ELITE TEBOPIN FLAM TEBOPIN SELECT TEBOPIN EUROPANEL TEBOPIN III TEBOPIN STANDARD TEBOFLOOR II / III TG2 & 4 TEBOFLOOR WEATHER SCREEN TEBOPIN SOLID TG2 & 4 TEBOROOF III / III TG2 & 4 TEBOROOF WEATHER SCREEN TEBOPIN PROFIL TEBOFILM	

Le groupe THEBAULT déclare que :

- ▶ les substances « candidates à l'autorisation » suivant la directive REACH ou bien dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes SVHC (Substances of Very high Concern) ne sont présentes dans nos panneaux contreplaqués répertoriés dans le tableau ci-dessus qu'à des concentrations inférieures à 0.1%.
- ▶ nos panneaux contreplaqués tels que répertoriés dans le tableau ci-dessus sont conforme à l'Annexe II du Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2015/830.
- ▶ nous avons bien pris la mesure des enjeux industriels et commerciaux de cette directive.
- ▶ nous avons demandé à l'ensemble de nos fournisseurs de substances de faire les enregistrements, évaluations et autorisations conformément à nos utilisations et aux exigences de REACH.
- ▶ nous avons sollicité et examiné les données de sécurité de nos matières premières ainsi que les informations d'étiquetage
- ▶ nous effectuons une surveillance de « la liste candidate » publiée par l'ECHA  
<https://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>

Fait à Magné le 22/05/25  
Antoine THEBAULT  
Président

